



Assemblée générale

Distr. générale
5 février 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 143 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Exécution du mandat	1-4	3
II. Exécution du budget		8
A. Ressources financières		8
B. Autres recettes et ajustements		9
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		9
III. Analyse des écarts	5-16	9
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	17	11

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	3 840,1	3 466,1	373,5	9,7
Personnel civil	14 714,5	13 581,4	1 133,1	7,7
Dépenses opérationnelles	8 440,0	8 236,6	203,4	2,4
Montant brut	26 994,6	25 284,6	1 710,0	6,3
Recettes provenant des contributions du personnel	1 611,9	1 749,1	(137,2)	(8,5)
Montant net	25 382,7	23 535,5	1 847,2	(7,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	26 994,6	25 284,6	1 710,0	6,3

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés	Postes effectivement pourvus (moyenne)		Taux de vacance ^a
Observateurs militaires	135	106	21	
Personnel international	99	90	9	
Personnel recruté dans le pays	176	172	2	

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV.

I. Exécution du mandat

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) par sa résolution 937 (1994). Le mandat de la Mission pour la période considérée dans le présent rapport a été défini dans ses résolutions 1339 (2001), 1364 (2001) et 1393 (2002).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir assurer l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé en 1994 et de promouvoir un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué, au cours de l'exercice considéré, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

4. Ces tableaux constituent un premier pas vers la définition d'objectifs. En effet, le budget de 2001/02 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre de transition, de présenter l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice 2001/02 sous la forme d'un tableau dans lequel les réalisations et produits effectifs (pour lesquels l'information est disponible) sont indiqués en regard d'indicateurs génériques et de types de produits, plutôt que de données de référence.

Composante 1 : composante politique

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.1 Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit, y compris le retour dans la sécurité et la dignité des personnes déplacées à l'intérieur du pays et le respect des droits de l'homme	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Accords prévus et protocoles signés à l'occasion de réunions entre les parties	1 déclaration et 9 protocoles sur les 16 prévus
Retour de déplacés	Juillet 2001 : 48 000 Hiver 2001 : 42 000 Juin 2002 : 48 000
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Rapports du Secrétaire général sur l'application de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces	4
Réunions tenues avec les parties ou facilitées entre les parties	64
Facilitation de réunions bicommunales	29
Suivi périodique de la situation en concernant les droits de l'homme	Visites mensuelles de lieux de détention dans sept régions de l'Abkhazie, pour appeler l'attention des autorités sur les violations des procédures judiciaires; 52 visites de prison Suivi périodique de la situation concernant les droits de l'homme dans les zones d'armement limité et de sécurité dans le district de Gali (Abkhazie) Réunions périodiques avec la population locale, les organes locaux et centraux d'administration et de maintien de l'ordre de l'Abkhazie, la Force de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) et les organisations internationales Ouverture du Bureau des droits de l'homme à Soukhoumi, où le spécialiste des droits de l'homme de l'ONU a appelé l'attention des autorités locales sur des cas de violation des droits de l'homme et tenu des consultations avec un nombre croissant de clients au sujet de leurs droits fondamentaux; activités du Bureau des droits à l'homme à Soukhoumi : 624 heures par an

Séminaires ou conférences tenus sur les droits de l'homme	Des séminaires ont été financés par d'autres parties que la MONUG
Rapports relatifs aux droits de l'homme	Un rapport sur la question de l'emploi du géorgien à Gali
<i>Observations</i> : Le faible niveau de coopération entre les parties a eu un effet néfaste sur l'exécution du mandat.	

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	
2.1. Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Diminution du nombre de violations de la zone d'armement limité et de la zone démilitarisée	21 cas de violation en 2001/02, contre 13 en 2000/01
Retrait du matériel militaire lourd de la zone de sécurité et de la zone d'armement limité	Retrait du matériel militaire lourd de la région de Tkvarcheli en Abkhazie, confirmé par des patrouilles de recherche conjointes de la MONUG et de la Force de maintien de la paix de la CEI en février 2002
Retrait des troupes de la vallée de la Haute-Kodori	Retrait des troupes régulières de la vallée de la Haute-Kodori revendiqué par la Géorgie; à l'heure actuelle, on compte quelque 150 gardes frontière dans cette zone
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Rapports sur des violations de la zone d'armement limité et de la zone démilitarisée	21
Patrouilles terrestres dans la vallée de la Kodori	24
Patrouilles aériennes dans la vallée de la Kodori	10,35 heures (10 patrouilles)
Patrouilles aériennes dans la zone de sécurité	181 heures (79 vols)
Patrouilles terrestres à Gali et Zougdidi et le long de la route M-27	2 030
Réunions quadripartites	44
Réunions du Groupe de travail militaire	5 réunions ordinaires et 5 réunions spéciales
Réunions du Groupe mixte d'établissement des faits	47

Observations : La Mission n'a pas pu obtenir les résultats escomptés dans l'accomplissement de son mandat en raison de la détérioration de la situation de sécurité, suite aux hostilités dans la vallée de la Kodori, et de la suspension des patrouilles aériennes après l'accident d'hélicoptère qui s'est produit le 8 octobre 2001.

Les parties au conflit ont intensifié leur coopération avec le Groupe mixte d'établissement des faits.

Les manifestations organisées par des personnes déplacées et des habitants locaux qui ont érigé des barrages routiers ont entravé les déplacements de la MONUG et les patrouilles le long de la ligne de cessez-le-feu en février 2002.

Composante 3 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	
3.1. Efficacité accrue de l'appui apporté à la Mission	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Satisfaction des services clients	L'information recueillie reflétait une grande satisfaction des services clients
Sécurité du milieu de travail dans les installations de la Mission	Aucun incident majeur en matière de sécurité ne s'est produit dans les installations de la Mission
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Personnel formé	57
Personnel local recruté	28
Personnel international déployé	21
Vols effectués à des fins politiques/logistiques/d'évacuation sanitaire	127/1 234/26 heures par an
Renforcement des réseaux de communication (besoins opérationnels et de sécurité) :	
• Système de vidéoconférence entre le quartier général administratif et militaire de Soukhoumi et Tbilissi (Bureau du représentant spécial)	50 %
• Satellite	1 renforcement satcom
• Téléphones sans fil	65
• Système d'enregistrement chronologique automatique VHF	1
• Téléphones pour les communications par satellite (World Phone)	9
• Systèmes de positionnement universel Magellan	10

• Amélioration de sites de répéteur	4
Construction d'un nouveau complexe de bureaux conteneurisés préfabriqués	80 %
Construction de l'atelier de transports de Gali	50 %
Complexe de bureaux militaires de Gali	100 %
Réparation de ponts	6
Réparation de routes	91 kilomètres
Amélioration des systèmes électriques	Installation de 13 groupes électrogènes
Ordinateurs de bureau/ordinateurs portatifs	100/27
Installation de serveurs/scanners multifonctions/imprimantes de réseau/traceurs numériques	14/8/8/4
Commandes effectuées	528
<p><i>Observations</i> : L'exécution des projets de réparation des infrastructures prévus (8 ponts et 6 routes) a été suspendue en raison de l'insécurité et de l'absence d'entrepreneurs adéquats.</p> <p>Le personnel formé a contribué à l'exécution des projets relatifs aux services informatiques et de communication.</p> <p>Suite à la détérioration de la situation en matière de sécurité après l'accident d'hélicoptère du 8 octobre 2001, la Mission a effectué moins de vols d'hélicoptère.</p> <p>La sécurité du personnel des Nations Unies a pâti du fait que les services locaux de maintien de l'ordre ne sont pas en mesure de maîtriser la criminalité dans la zone de conflit, et de nombreux vols se seraient produits dans les zones de Zougdidi et de Gali.</p>	

II. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) - (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	3 787,0	3 413,5	373,5	9,9
Contingents	53,1	53,1	–	–
Police civile	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Personnel civil				
Personnel international	12 513,7	11 612,1	901,6	7,2
Personnel recruté dans le pays	2 200,8	1 969,3	231,5	10,5
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	32,8	62,2	(29,4)	(89,6)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	317,3	411,1	(93,8)	(29,6)
Installations et infrastructure	1 868,0	2 017,6	(149,6)	(8,0)
Transports terrestres	1 025,5	967,7	57,8	5,6
Transports aériens	2 761,5	2 603,0	158,5	5,7
Transports maritimes	–	–	–	–
Transmissions	763,9	833,0	(69,1)	(9,0)
Informatique	809,1	729,6	79,5	9,8
Services médicaux	150,1	44,4	105,7	70,4
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	711,8	568,0	143,8	20,2
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total brut	26 994,6	25 284,6	1 710,0	6,3
Recettes provenant des contributions du personnel	1 611,9	1 749,1	(137,2)	(8,5)
Total net	25 382,7	23 535,5	1 847,2	7,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	26 994,6	25 284,6	1 710,0	6,3

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	372
Recettes diverses	37
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	568
Total	977

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	53,1
Soutien logistique autonome	–
Total	53,1

III. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	373,5	9,9 %

5. Le solde inutilisé s'explique par le fait que le nombre d'observateurs militaires déployés a été moins élevé que prévu. En moyenne, 106 observateurs étaient déployés par mois, contre un effectif autorisé de 135.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	901,6	7,2 %

6. Le solde inutilisé se rapporte aux traitements et indemnités de subsistance (missions); le nombre d'administrateurs et d'agents du Service mobile recrutés spécifiquement pour la Mission a été plus élevé que prévu [53 (74 %) contre 40 (55 %)]. Par ailleurs, le montant de l'indemnité de subsistance (missions) a été abaissé.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	231,5	10,5 %

7. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique par le fait que les effectifs moyens ont été moins nombreux que prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(29,4)	(89,6 %)

8. Du personnel a été recruté à titre temporaire pour ne pas compromettre l'efficacité des opérations logistiques à la Mission.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(93,8)	(29,6 %)

9. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour couvrir le coût de voyages imprévus de spécialistes des questions politiques et de personnel administratif à l'appui des réunions de maintien de la paix et des activités opérationnelles, respectivement. Il a aussi fallu procéder à des évacuations sanitaires d'urgence. À la suite de l'accident d'hélicoptère du 8 octobre 2001, plusieurs fonctionnaires du Siège se sont rendus dans la zone de la Mission pour effectuer des enquêtes.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	(149,6)	(8 %)

10. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par l'augmentation du volume et du coût du combustible utilisé pour les groupes électrogènes qui constituent la principale source d'énergie de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	57,8	5,6 %

11. Le solde inutilisé s'explique principalement par la réduction du nombre de patrouilles, suite à la détérioration de la situation en matière de sécurité, qui s'est traduite par une réduction des ressources nécessaires au titre des carburants et lubrifiants, des pièces de rechange ainsi que des réparations et de l'entretien des véhicules.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	158,5	5,7 %

12. Le solde inutilisé s'explique principalement par la cessation des patrouilles aériennes pendant huit mois à la suite de l'accident d'hélicoptère du 8 octobre 2001.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(69,1)	(9 %)

12. Le dépassement à cette rubrique s'explique par la modernisation du matériel existant pour tirer parti des progrès de la technique et à l'amélioration des installations, pour faciliter les communications à l'intérieur de la zone de la Mission et avec le Siège en cas d'évacuation.

	<i>Écart</i>	
Informatique	79,5	9,8 %

13. Le matériel informatique a été acheté en même temps que le logiciel actualisé correspondant, ce qui a réduit les dépenses au titre de l'achat de logiciel. Les achats récents de matériel informatique se sont traduits par une réduction des besoins de pièces.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	105,7	70,4 %

14. Le solde inutilisé s'explique par la baisse des besoins de fournitures médicales et la réduction des dépenses au titre des examens médicaux effectués sur place.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	143,8	20,2 %

15. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que certains achats prévus à cette rubrique n'ont pas été effectués et que les services contractuels ont coûté moins cher que prévu.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

16. En ce qui concerne le financement de la MONUG, l'Assemblée générale devra prendre des décisions sur les points suivants :

a) L'affectation du solde inutilisé de 1 710 000 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2002, qui s'élève à 977 000 dollars, dont 372 000 dollars au titre des intérêts créditeurs, 37 000 dollars au titre des recettes diverses et 568 000 dollars au titre des économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs.